



SITUATION DES CLUBS DE L'ESSONNE AU 12 NOVEMBRE 2020 VIA ZOOM

PRESENTS : 28 participants, 21 clubs représentés

Bruno CHAMONT Corbeil, Jérôme DUVAL Chilly, Aurélie Quinquet CDTTE, Mathieu LAVILLE Athis, Nicolas PRINEAU Corbeil, Sébastien BARTHELEMI Igny, Marie Thérèse ANGEE Igny, Philippe CALVEL Morsang, Yves LE DROGUEUX Yerres, Philippe FAUQUEMONT Milly Maise, Renaud THOREZ Janville Lardy, Pascal HILLAIRET Bondoufle, Loïck RIBOT Savigny, Arnaud CHEVALIER Viry, Jordan DENIAUD Athis, Chevry, Thierry BOUE Wissous, Gilles GRENAULT Ballancourt, Neil WATERS Palaiseau, Patrick, Stéphane VABOIS Mennecey, Yves MATHEY Milly, Julien MALARET Saclay CO, Olivier MION Les Ulis, Dominique, Eric GOUT Igny, Gilles CHATELIER Ballainvilliers, Draveil TT

ORDRE DU JOUR :

- La situation des clubs
- Les solutions - les opportunités
- Les actions de solidarité
- Les élections fédérales
- Annexe : les aides aux clubs sportifs

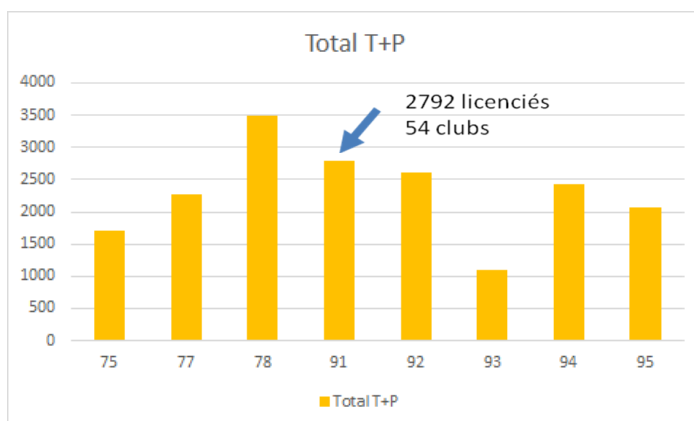


LA SITUATION DES CLUBS

Une pandémie mondiale
2 confinements, 5 stades de protocole,
des reports de dates...
Même si on s'adapte, il y a forcément des
conséquences...

Baisse dans le Sport de 20 à 30 % des licenciés;
-20% pour le TT en Essonne donc plutôt dans la
fourchette basse. Certains clubs sont plus impactés
que d'autres.

Sept, oct joué
Novembre neutralisé
Décembre incertain
Des compétitions reportées, voire supprimées...



Selon les réponses reçues au Comité, dans les contacts et via le tour de Yves Mathey, responsable au Comité de la liaison avec les clubs, qui a pu joindre 50 de nos 54 clubs, voici les difficultés rencontrées :

Difficultés actuelles ou craintes pour le futur évoquées par les clubs du 91 liés à ce 2ème confinement	
Survie du club avec aide prévue mais non réalisée	1
Problèmes financiers	2
Conséquences Financières Probables	10
Pertes d'adhérents	15
Chômage Partiel des salariés	5
Travaux dans le gymnase bloqués	2
Tournois Jeunes reportés ou annulés	2
Report championnat vétérans	1
Cas COVID club	2
Attente Réponse président	1
Inscription prévue en 2ème phase mais si il n'y en a pas possibilité de s'inscrire au cours de la 1ère Phase	1
Pas de soucis	21

D'une façon générale, les clubs sont très affectés par la situation actuelle.

Pas d'entraînement, pas de match, pas de possibilité de partager des plaisirs autour de la petite balle

Manque de liens

Souhait de films Ping

Pour info, la facturation aux clubs par le CDTTE a été effectuée et envoyée. La date limite de paiement est fixée au 22 novembre. Cette échéance 1 comporte les licences, les réaffiliations, les abonnements à Ping Pong mag, vente de matériel, les mutations et les actions qui ont eu lieu (formation arbitre régional et quelques actions techniques). Elle ne comporte pas, contrairement à d'habitude, les inscriptions aux championnats (Championnat de France par Equipes, trophée Jean Brugger, Coupe Nationale des Vétérans) ni au Critérium Fédéral. Cela nous permettra de voir l'évolution des choses et de facturer en conséquence en fonction de nos possibilités.

Autres difficultés évoquées :

- très compliqué d'intervenir au niveau scolaire car l'administratif prend beaucoup de temps et les dossiers faits en cours d'année scolaire aboutissent trop tard.

- certaines municipalités imposent le chômage partiel comme pré requis à un quelconque dédommagement. Cette mesure si elle peut s'appliquer n'est pas si compliquée à mettre en place et certains qui l'ont déjà fait peuvent aider.

Peut être faut il anticiper et faire les demandes en amont pour l'année scolaire suivante

- Evocation de nouveaux frais bancaires appliqués très récemment :

Ajout de frais de comptes pour certains clubs de la part de certaines banques, possibilité de négocier un débit mensuel plutôt qu'annuel, voire de négocier un montant moindre. D'autres banques appliquaient déjà ce montant de gestion de comptes (de l'ordre de 150 € pour ce qui a été évoqué).

En conclusion, il est très compliqué de savoir ce qui va se passer mais on peut préparer des choses pour être prêts à saisir les opportunités quand elles se présentent. Ci dessous quelques pistes.

LES SOLUTIONS - LES OPPORTUNITES

Soutien (court terme, voir l'annexe en fin de document)

- Fonds de Solidarité
- Report d'échéances sociales, voire exonérations
- Chômage partiel
- Aide Ligue IDF pour des clubs en grande difficulté, et à venir pour la FFTT
- Aides Conseil Régional (stages, chèques Sport), Conseil Départemental (Tremplin Citoyen, exceptionnelle), Communautés d'Agglo (avances remboursables)

Pour l'avenir (2021)

- Transformation numérique
- Accompagnement clubs
- Aide à l'emploi (qualification et création)

Animations compatibles du confinement

- Scolaires, Haut Niveau, Sport Santé, PS Handicap
- Ateliers vidéo (dynamisation, préparation reprise, types de compets...)
- Formation en distanciel (chômage partiel, accompagnement club)
- Animations clubs à distance

LES ACTIONS DE SOLIDARITE

Encore plus nécessaires en ce moment pour maintenir les liens

Initiatives de clubs

Initiatives plus générales

Téléthon

Pour la lutte contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes

→ trouver des idées pour partager cette cause, même à la maison (vidéos, mur d'images) et faire un don, petit ou grand

9 clubs ont prévu de participer

17 clubs dépendent d'un tiers pour le faire (mairie, omnisport.)

En attente de réponse de 5 clubs

→ Allez, on se mobilise



Savigny propose par exemple un remboursement de la part de cotisation correspondant à novembre, que les licenciés peuvent soit récupérer, soit donner pour le Téléthon.

LES ELECTIONS FEDERALES

2 listes de 24 en présence pour l'instant :

- celle de Gilles Erb, Rassembler pour faire rebondir le Tennis de Table

- celle de Christian Paliérne, Enjeux Ping Avenir

Election par les délégués des ligues et les comités départementaux

- Points d'attention à avoir dans leur programme ?



Les clubs souhaitent qu'il leur soit demandé si un dédommagement financier est prévu dans leur programme suite à ce 2ème confinement pour avoir une possibilité de rembourser les licenciés, cotisations ou/et compétitions non jouées.

Les clubs font confiance au comité départemental qu'ils ont élu pour ce genre de décision. Difficile de s'intéresser aux programmes car assez politiques et les personnes sur les listes sont peu connues des clubs.

LES COMPETITIONS

Une commission sportive aura lieu fin novembre début décembre en fonction de l'évolution de la situation pour traiter des compétitions.

Une réunion pour en discuter avec les clubs aura lieu début / mi décembre toujours en fonction de l'évolution de la situation.

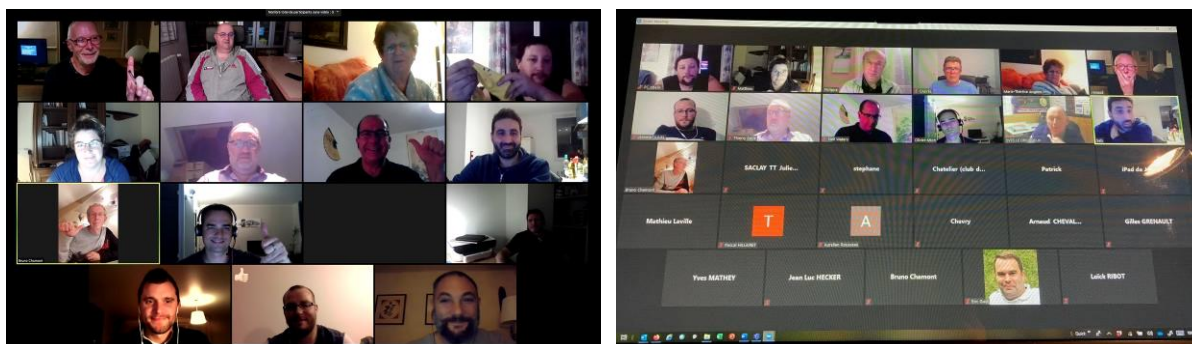
Les compétitions et les inscriptions sont pour l'instant gelées.

Jérôme Duval a évoqué les points suivants :

- Jouer au moins une phase complète de championnat par équipe, même si cela se passe sur les deux phases initialement prévues
- Reporter le Championnat de France des Vétérans, peut être le 17 janvier (doit être joué avant la date limite de l'échelon régional)
- Trouver une nouvelle date pour le Roger Lardeau
- Commencer le Challenge Jean Bruger en janvier avec possibilité d'inscription de nouvelles équipes jusque fin décembre
- Ne jouer qu'un Marthe Chavernois (la journée 2 initialement prévue)
- Reporter le Critérium des Clubs initialement prévu début janvier, en mars. Voir si cela convient à Draveil, où devait se jouer la compétition. (doit être joué avant la date limite de l'échelon régional)

Afin de coller aux éventuelles futures contraintes sanitaires et rassurer les compétiteurs, organisateurs et arbitres, il a également été évoqué le fait de morceler les compétitions (plusieurs lieux).

Il a été décidé de renouveler ce genre de réunions qui apportent un bon retour d'expériences des uns et des autres, mélange les clubs et les générations. Merci à tous !



ANNEXE : LES AIDES AUX CLUBS SPORTIFS

Liste d'opportunités de financement ou de conseils (fournie par la DDCS de l'Essonne)

- mesures de soutien aux acteurs économiques tels que le fonds de solidarité, l'activité partielle ou l'exonération de cotisations et contributions patronales :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>.

- mesures du Plan de relance

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>.

Ce site permet de rechercher les mesures en fonction des bénéficiaires (particuliers, entreprises...) et des thématiques.

Concernant les mesures spécifiques sport celles-ci sont accessibles directement aux liens suivants :

- Rénovation thermique des équipements sportifs :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/renovation-thermique-modernisation-equipements-sportifs>

- Création d'emploi pour les jeunes dans le sport :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/emplois-jeunes-sport>

- Plateformes numériques sportives :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/plateformes-numeriques-sportives>

- Transformation numérique du sport (fédérations) :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/transformation-numerique-sport>

- Accompagnement des associations sportives :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/accompagnement-associations-sportives-locales>

- Sésame :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/sesame-emploi-sport-animation>

Chômage partiel

<https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>